

En réponse aux changements climatiques, il est nécessaire d'adapter les itinéraires techniques viticoles. Ces adaptations passent par une meilleure connaissance du travail du sol et des techniques alternatives.

L'opportunité du passage, le choix de l'outil, la profondeur de travail, les réglages, sont autant de paramètres à réfléchir. Les règles de décision du passé ne sont vraisemblablement plus toutes d'actualité.



PARTIR SUR DE BONNES BASES

Quand dois-je arrêter le désherbage mécanique de mes sols ?

Suite aux conditions climatiques de cette année (début de saison sèche), la pression des mauvaises herbes reste modérée, les pluies de ces derniers jours vont accentuer la pousse des adventices. Dans ces conditions, on observe principalement l'amarante, le mercuriale et l'euphorbe.

Il est fortement conseillé de prévoir votre passage cette semaine ou la semaine prochaine. Les prévisions portent la vendange à fin août - début septembre, si les conditions sèches se maintiennent, ce passage sera probablement le dernier de l'année.



Rappel des objectifs de la dernière intervention au printemps

Le passage d'un outil doit au moins avoir l'un des objectifs suivants pour cette période :

- Désherber mécaniquement l'inter-rang et/ou le rang pour limiter la concurrence des adventices.
- Détruire ou maîtriser impérativement un enherbement temporaire ou permanent s'il y a un important stress hydrique jusqu'à la vendange.



À quelle profondeur travailler ?

Dans l'inter-rang :

Les conditions étant très sèches, le travail ne doit donc pas être trop profond, on s'efforcera de travailler superficiellement (maximum 3 à 4 cm), l'objectif étant de rompre, de passage en passage, le réseau capillaire par lequel l'eau remonte en surface. Cela permettra de limiter le dessèchement du sol.

- On privilégiera des outils à dents vibrantes (type vibroculteur) ou rigides pour les sols les plus séchant.
- Pour les sols encore humides, cette semaine, on peut utiliser le pulvérisateur.
- Pour les bandes enherbées, on favorisera la tondeuse pour réduire et maîtriser le couvert végétal.

Sous le rang :

Les conditions étant très sèches, le travail ne doit donc pas être trop profond, on s'efforcera de travailler superficiellement (maximum 3 à 4 cm), l'objectif étant de stabiliser la pression des herbes d'ici les vendanges.

- On privilégiera l'utilisation des lames hydrauliques et mécaniques ou les disques émotteurs avec des étoiles Kress pour augmenter le débit du chantier.
- On peut favoriser l'utilisation des disques crénelés pour les parcelles avec une forte pression adventices.



QUELS OUTILS À QUEL MOMENT ?

Printemps et été

Travailler sous le rang :

Disques émotteurs

Objectif : travail de buttage

Les avantages : rapidité d'intervention – fort pouvoir d'émiettement – réglages multiples – faible coût.

Les inconvénients : nécessite des conditions de ressuyage optimale – ne pas attendre un fort salissement pour passer.



Les lames intercepts

Objectif : Travail de remise à plat. L'utilisation d'un palpeur permet de préserver les ceps!

Les avantages : grande diversité d'outils (lames mécaniques et/ou hydrauliques) – préservation des pieds – déplace peu de terre – rapidité d'intervention.

Les inconvénients : ne peut pas intervenir sur des adventices trop développées. On peut au préalable tondre le couvert végétal et/ou adventices.

Travailler dans l'inter-rang :

Les griffes

Objectif : ameubler la zone inter-rang. Elles doivent être utilisées à bon escient, avec les équipements adaptés au travail recherché et un bon réglage de terrage. Le travail en profondeur implique ensuite des difficultés de passage lors de conditions météorologiques humides.

Avantages : Polyvalence avec une multitude de dents adaptables (simples, cœurs, pattes d'oies...) - rapidité d'intervention.

Inconvénients : nécessite ressuyage.



Soc étroit

Soc cœur

Rasette à plante



Les disques crénelés /pulvériser

Objectif : détruit le tapis d'herbe bien développé. Enfouir les couverts végétaux broyés au préalable. Remettre le sol à plat derrière un labour.

Avantages : rapidité d'intervention – créer une butte suffisante pour le passage de l'intercept – fort pouvoir d'émiettement.

Inconvénients : nécessite ressuyage préalable - Reprise des adventices parfois rapide – ne permet pas de travailler proche des souches.

Outils à dents comme le vibroculteur ou dents rigides

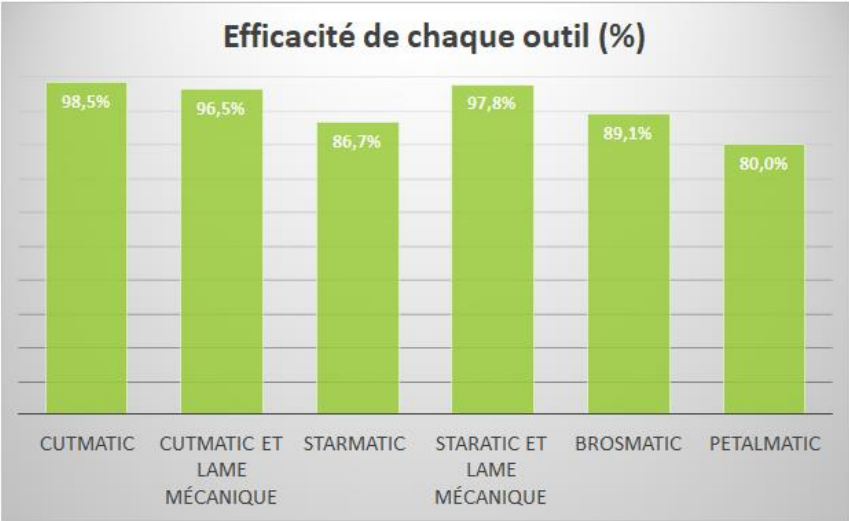
Objectifs : Décompactage à faible profondeur - détruit couvert végétal – casse les mottes de terre suite au labour pour créer un lit de semence.

Avantages : rapidité d'intervention – favorable au sol en pente.

Inconvénients : risques de bourrage en présence de résidus – moins efficace si la terre est trop humide ou trop sèche.



ÉFFICACITÉ DU DÉSHERBAGE MÉCANIQUE ENTRE DEUX PIEDS



Essais Chambre d’Agriculture de l’Aube

- Entre les ceps, les outils à lames offrent une efficacité supérieure à 95% alors que les outils rotatifs ne dépassent pas les 90%.
- L’utilisation d’une lame mécanique couplée à un premier outil offre une bonne efficacité de désherbage autour des ceps.

COMMENT IMplanTER DES COUVERTS VÉGÉTAUX ?

En cette période d’avant vendanges, différentes méthodes s’offrent à vous avec leurs effets selon l’objectif recherché.

- La mise en place d’un couvert, celui-ci est composé de plantes spontanées et/ou semées, restant en place plus d’1 an.
- Un engrais vert est composé de plantes semées et détruites en moins d’1 an d’implantation.

Dans les 2 cas il s’agira de respecter le cycle de la vigne (contrainte des gelées de printemps et concurrence hydrique et minérale).

Les Couverts	Les Engrais Verts
• Améliorent la portance des sols • Maitrisent les adventices • Contribuent à la prévention des maladies (facilite les passages, meilleure circulation de l’eau) • Permettent une gestion optimisée de la fertilisation et la lutte contre l’érosion • Favorisent l’augmentation de la biodiversité	• Limitent les phénomènes d’érosion et de lessivage des minéraux • Ont un effet sur la structure des sols via l’action des racines • Stimulent l’activité biologique du sol • Limitent le développement des adventices • Ont un effet sur la fertilisation de la vigne
La qualité du couvert se décide en fonction de la Réserve Utile (RU) : s’il est important, on peut avoir un enherbement permanent semé ou spontané dans le cas contraire, on favorisera un enherbement temporaire.	On fonctionne par mélange de semences afin de les équilibrer avec 3 types de constituants : • Carbone « lent » ou Cellulose : Céréales, Crucifères • Carbone « rapide » ou Sucre : Céréales, Crucifères, Légumineuse • Azote (N) : légumineuses, Crucifères. → l’idéal est de combiner les espèces afin d’obtenir un couvert composé de ces 3 éléments

Les conditions de réussites :

Période de semi :

De fin juillet jusqu'à fin août, afin que le couvert végétal se développe au mieux avant les périodes de gelées hivernales et ainsi profiter du pic d'azote automnal. Un semis précoce permettra d'obtenir un couvert assez développé (environ 10cm) et résistant pendant la période des vendanges, à adapter selon les conditions climatiques et la précocité de l'année.

Préparation du terrain :

Le sol doit être remis à plat pour faire un lit de semence. Il doit être néanmoins suffisamment émietté pour permettre le bon développement des semences (peut être réaliser par charrue ou des griffes).

Le semi se fait à l'aide d'un semoir en ligne sur une largeur de 30 à 40 cm, et semer à une profondeur de 1 à 2 cm pour les couverts et 2 à 4 cm pour les engrais verts.

Il est aussi recommandé de tasser le sol (avec un rouleau) après le semi pour assurer un bon contact sol/graine et une facilité de travail. (Il est possible d'utiliser un enjambeur, si celui-ci est équipé de pneumatique basse pression).

Attention : Comme c'est une année assez sèche, les semis doivent être fait avant une pluie pour avoir une bonne réussite d'implantation !

Déterminations des espèces

Les objectifs

Le choix du couvert végétal ou d'engrais verts dépend du but recherché par le viticulteur (effet sur la structure du sol, restitution des éléments effet nématocides ou encore concurrence les adventices ...) et en fonction de l'implantation et la résistance de chaque espèce (concurrence, tolérance au calcaire, résistance au piétinement, sécheresse, capacité d'installation,...).

Densité de semis

Il ne faut pas hésiter à surdoser les semis ! En adaptant évidemment la dose à la surface réellement semée (uniquement dans le rang, 1 rang sur 2,...).

Contact : Chambre d'Agriculture de l'Aube – 2 bis Rue Jeanne d'Arc – CS 44080 - 10014 TROYES – 03.25.43.72.72

GDV de l'Aube – 24 Avenue du Général Leclerc– 10110 Bar-sur-Seine / gdvaube@aube.chambagri.fr

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

La Chambre d'agriculture de l'Aube est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762 dans le cadre de l'agrément multisite porté par l'APCA. Les conseils sont basés sur les observations du lundi et /ou du BSV. Pour l'utilisation des techniques alternatives se référer au guide de préconisations viticoles et mémo vigne ou www.ecophytopic.fr. Les produits commerciaux cités, à titre d'exemple, sont adaptés à la situation décrite ; vérifiez leur compatibilité avec un éventuel cahier des charges particulier. Pour obtenir plus de conseils sur l'utilisation des produits phytosanitaires (réglementation et bonnes pratiques), reportez vous au document qui vous a été remis : guide de préconisations viticoles et mémo vigne. Lisez attentivement l'étiquette des produits utilisés.

OPE.COS.ENR.24 du 24.03.2020